

Droit de visite chez moi.

Par **jeremy59**, le **08/07/2015** à **20:25**

Bonsoir,

Je voudrais savoir si je peux recevoir de la visite chez moi si mon ex concubine pars en vacances avec les enfants?

Elle me menace,me fais des mains courante etc.....

Nous vivons encore sous le même toit le bail et à notre deux noms et elle ne veux personne qui rentre chez nous.

Nous attendons avec impatience le jugement pour la garde de nos trois enfants et le logement.

Merci de votre compréhension,

Cordialement,

Par **Visiteur**, le **09/07/2015** à **11:23**

Bonjour,

"elle ne veux personne qui rentre chez nous" la réponse est dans le libellé ! chez vous !! pas que chez elle ! Comment pouvez vous penser que cela puisse fonctionner ainsi ? Comment pouvez vous croire qu'elle puisse vous interdire de recevoir du monde chez vous ? Pas plus que vous ne pouvez lui interdire à elle !